



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 15 février 2024

ÉVOLUTION DU SURENDETTEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME EN 2023

En 2023, le nombre de dossiers déposés auprès des commissions de surendettement du département de la Drôme s'élève à 826, soit une progression de 9,8 % par rapport à 2022. En comparaison, l'augmentation est de 11,4% en région Auvergne-Rhône-Alpes et de 7,5% en France métropolitaine.

Dans la Drôme, le niveau des dépôts de 2023 reste néanmoins inférieur de 7,7 % à celui de 2019, année de référence (en période de prépandémie).

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES SURENDETTÉS DANS LA DRÔME

En 2023, le montant des dettes de l'ensemble des ménages surendettés du département de la Drôme s'établit à 31,7 millions d'euros, dont :

1. 39 % sont des dettes à la consommation
2. 27 % sont des dettes immobilières
3. 32 % sont des dettes de charges courantes et autres dettes

L'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 17 851 euros (contre 16 783 euros en Auvergne-Rhône-Alpes et 16 898 euros en France métropolitaine).

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel: 06 77 18 96 78 – pref-communication@drome.gouv.fr

Bernard Cotte, Directeur départemental de la Banque de France
Tel: 06 46 67 26 41 bernard.cotte@banque-france.fr



Préfet de la Drôme



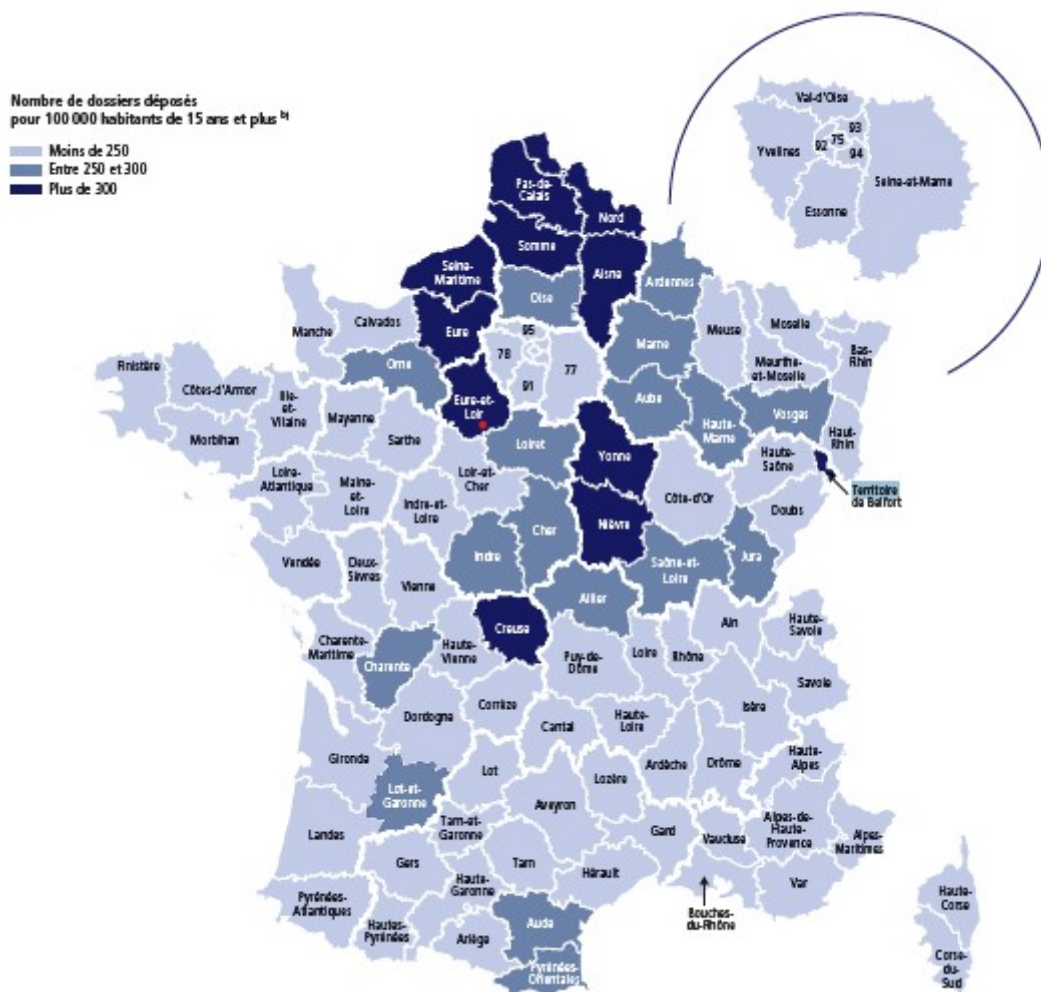
@Prefet26

9 MILLIONS D'EUROS D'EFFACEMENT DES DETTES EN 2023 DANS LA DRÔME

24,1% du montant total des dettes des dossiers clos ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 26,6% en Auvergne-Rhône-Alpes et 25% en France métropolitaine).

Le montant effacé moyen par dossier est de 20 611 euros dans la Drôme, contre 18 474 euros en Auvergne-Rhône-Alpes et 19 745 euros en France métropolitaine.

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, [dans l'enquête typologique sur le surendettement des ménages en 2023](#).



Le département de la Drôme compte 191 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants en 2023. La région en compte également 191. La France métropolitaine compte 223 dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants de 15 ans et plus

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel: 06 77 18 96 78 – pref-communucation@drome.gouv.fr

Bernard Cotte, Directeur départemental de la Banque de France
Tel: 06 46 67 26 41 bernard.cotte@banque-france.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26

Dans le département de la Drôme, la Banque de France a mis en place en place :

- [Des services d'inclusion financière pour informer, orienter et accompagner les personnes rencontrant des difficultés financières ;](#)
- Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 24 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle
Tel: 06 77 18 96 78 – pref-communication@drome.gouv.fr

Bernard Cotte, Directeur départemental de la Banque de France
Tel: 06 46 67 26 41 bernard.cotte@banque-france.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26